

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

ARRIVE LE :

28 OCT. 2014

Monsieur Jean-Luc MARTINEZ
Président-directeur du musée du Louvre

Pour réponse :

Pour budgétariat : BSC

Pour administration : JRM

Date de transmission :

Direction du
Musée du Louvre

28 OCT. 2014

Monsieur le Président-directeur, *Cher Jean-Luc*

Vous avez bien voulu me communiquer une lettre que certains conservateurs du musée du Louvre m'ont adressée sous votre couvert relative à l'inquiétude qu'engendre le projet de création du centre de conservation du Louvre à Lens-Liévin.

Je souhaite par la présente lettre réaffirmer l'urgence et la nécessité de ce projet.

Comme tout projet structurant, il me semble naturel que des questions soient posées et que les éventuelles remarques qu'il appelle de la part de tous les professionnels concernés puissent être entendues.

En revanche, une fois cette phase de diagnostic et de dialogue réalisée, il importe que les décisions prises soient menées à bien, tout particulièrement lorsque les circonstances exigent la plus grande célérité.

J'observe, pour ce qui concerne ce projet, que ce diagnostic et ce dialogue reposent sur un travail qui s'est articulé dans un temps long.

Depuis 2002 en effet, la préfecture de police de Paris rappelle que le risque de crue centennale doit faire l'objet de mesures concrètes permettant, pour ce qui concerne un musée comme le Louvre, l'évacuation des œuvres situées en zones inondables, en moins de 72 heures.

Cette contrainte naturelle rend inéluctable le déménagement des réserves du musée du Louvre.

Le Louvre a donc travaillé depuis 2008 à identifier toutes les solutions permettant cette externalisation en Ile-de-France, le conduisant avec le soutien des services du Ministère de la culture et d'autres institutions culturelles concernées, à expertiser 17 sites. Des raisons techniques ou économiques n'ont pas permis de faire prospérer ces solutions.

Depuis votre entrée en fonction, à la demande des plus hautes autorités de l'Etat, vous avez veillé à relancer ce projet indispensable en y associant plus étroitement, à toutes les étapes, le personnel des conservations du musée du Louvre.

Depuis la signature du protocole d'accord en octobre 2013 par mon prédécesseur, Daniel Percheron et vous-même, vous avez pu compter sur le soutien et l'implication de mes services afin de définir les contours d'un projet qui se place au plus près possible des besoins et contraintes du musée du Louvre.

Enfin, le conseil d'administration du Louvre a été appelé à se prononcer à deux reprises, recueillant un vote positif. Les représentants élus des conservateurs ont pu y faire entendre leurs réticences qui ont éclairé le débat.

Cette phase de diagnostic est maintenant achevée et je vous remercie pour l'attention que vous avez portée à la phase de dialogue utilement mise en œuvre durant ces derniers mois.

L'échange et le dialogue se poursuivront bien évidemment jusqu'à l'achèvement de ce chantier mais la solution retenue doit désormais être mise en œuvre sans délai, avec le concours de tous les agents, et notamment les conservateurs du patrimoine, à qui l'Etat confie la responsabilité des collections.

C'est pourquoi, je vous serai reconnaissante de bien vouloir indiquer aux agents qui m'ont saisie, le cas échéant en leur transmettant ce courrier, que, si j'accorde une grande attention aux positions qu'ils expriment, je souhaite désormais que tous les efforts soient faits pour mener à bien, sous votre direction, le centre de conservation du Louvre à Lens-Liévin, avec le soutien du Ministère et avec l'aide des collectivités territoriales concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président-directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Fleur PELLERIN